

Procès-verbaux de la Municipalité de Rigaud

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à la Salle du conseil le 29 janvier 2014, à 16 h 15

Sont présents : MM. Hans Gruenwald Jr., maire
Archie Martin, conseiller
Michel Sauvé, conseiller
Danny Lalonde, conseiller
Mario Gauthier, conseiller

Sont absents : M. Yannick Sauvé, conseiller
Mme Chantal Lemieux, directrice générale et trésorière

Les membres présents forment le quorum.

L'avis de convocation a été signifié à MM. Hans Gruenwald Jr., Yannick Sauvé, Archie Martin, Michel Sauvé, Danny Lalonde et Mario Gauthier en leur remettant une copie en main propre ou à une personne responsable de leur domicile ou par télécopieur ou courrier électronique, après accord des destinataires.

Cette séance a été convoquée par le maire, Hans Gruenwald Jr., afin de prendre en considération les sujets suivants :

1. Avis au conseil par la greffière et présidente d'élection, du constat de la vacance au district numéro 4 du conseil de la Municipalité de Rigaud et annonce de la date **officielle** de la tenue de l'élection partielle ;
2. Période de questions ;
3. Levée de la séance.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 16 h 15 par Hans Gruenwald Jr., maire de Rigaud. Hélène Therrien, greffière, fait fonction de secrétaire.

Élection partielle pour le district numéro 4 – 30 mars 2014

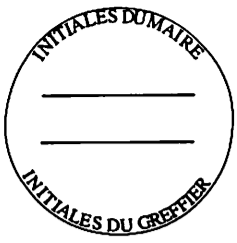
À la suite du jugement de l'honorable juge Eva Petras, JCS, daté du 3 décembre 2013 :

- décrétant l'annulation de l'élection et de la proclamation d'élection de monsieur François Lavigne;
- déclarant le poste de conseiller au district numéro 4 vacant et
- déclarant ledit jugement exécutoire nonobstant appel,

la greffière, Hélène Therrien, après avoir constaté l'expiration du délai d'appel, a, lors de la séance ordinaire du 13 janvier 2014, avisé le conseil qu'il y a vacance au sein du district numéro 4 du conseil de la Municipalité de Rigaud et annoncé que l'élection partielle requise pour combler le poste de conseiller au district numéro 4 aura lieu le dimanche 30 mars 2014, sous réserve de la décision de la Commission municipale du Québec.

À la suite de la décision du vice-président et juge administratif de la Commission municipale du Québec, Denis Michaud, datée du 23 janvier 2014 et portant le numéro de dossier CMQ-64965 constatant que le mandat du membre du conseil de la Municipalité de Rigaud, monsieur François Lavigne, a pris fin le 3 janvier 2014.

La greffière et présidente d'élection, Hélène Therrien, avise officiellement le conseil qu'il y a vacance au sein du district numéro 4 du conseil de la Municipalité de Rigaud depuis le 3 janvier 2014 et annonce que l'élection partielle requise pour combler le poste de conseiller au district numéro 4 aura lieu le dimanche 30 mars 2014.



Procès-verbaux de la Municipalité de Rigaud

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à la Salle du conseil le 29 janvier 2014, à 16 h 15

Période de questions

Le maire, Hans Gruenwald Jr., invite les citoyens présents qui le désirent à poser des questions.

2014-01-27 Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Archie Martin et résolu que la présente séance soit levée à 16 h 27.

Adoptée à l'unanimité

Hans Gruenwald Jr.
Maire

Hélène Therrien, OMA
Greffière